

Monsieur Jean-Jacques ROBERT,
Sénateur-Maire, soumet au vote des Conseillers Municipaux, le
procès-verbal de la séance du 1er Février 1990.

. **AUCUNE OBSERVATION,**
ADOPTE A L'UNANIMITE.

Monsieur Jean-Jacques ROBERT,
Sénateur-Maire, soumet au vote des Conseillers Municipaux,
l'Ordre du Jour de la réunion :

. **BUDGET PRIMITIF 1990.**
Budget Général
Budgets Annexes : Caisse des Ecoles,
Assainissement.

. **DIVERS.**

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Elyzabeth DOUSSAIN et
Jocelyne CHABROU souhaitent intervenir en fin de séance.

Jean-Jacques ROBERT passe la
parole au Rapporteur du Budget **Claude GARRO, Maire-Adjoint Chargé**
des Finances Communales :

Claude GARRO
Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,
Nous sommes réunis ce soir pour nous
prononcer sur le projet de Budget Primitif 1990 que j'ai l'honneur de vous
présenter, au nom de Monsieur Jean-Jacques ROBERT, Sénateur-Maire
et de la Majorité Municipale.

Il s'agit pour nous, à travers cet acte,
d'approuver ou non les dépenses d'Investissement et de Fonctionnement
qui vont nous permettre de gérer les affaires de la Commune.

Ce Budget traduit une volonté
politique, puisqu'il reflète des choix et qu'il est la conséquence des
arbitrages rendus au sein de la Commission des Finances.

... / ...